



CHARTRE D'ENTREPRISE

Définitions. Le GROUPE CAPITOLE est un groupe reconnu de pharmacies, actif sur tout le territoire Suisse. Au début de l'année 2010, il rassemble 72 propres officines et une dizaine d'officines en partenariat (franchisées).

Son objectif principal est d'offrir un conseil optimal et un service irréprochable, accessible à tous. Ses produits et ses prestations aident les clients et les patients à conserver leur bien-être, à entretenir et protéger leur santé ou à la recouvrer.

Pour ce faire, le GROUPE CAPITOLE travaille avec tous les fournisseurs de la branche (industries pharmaceutiques et cosmétiques, médecines naturelles et complémentaires,...). Ses officines sont en relations constantes avec tous les prescripteurs. L'indépendance du groupe est ainsi garantie vis-à-vis des acteurs du domaine de la santé. Sa liberté de commerce est absolue face à ses clients et patients, dans le respect des législations et accords contractuels.

Fonctions. Le GROUPE CAPITOLE concentre les actions de gestion commune en son siège. Les décisions stratégiques sont prises par un comité de Direction composé des dirigeants professionnels avec une expérience confirmée de la gestion d'officines. Les questions éthiques liées à la profession officinale sont quant à elles traitées en collaboration avec un comité composé de pharmaciens. Enfin, le GROUPE CAPITOLE émet les directives nécessaires au bon fonctionnement des officines et favorise leur application au travers du soutien apporté par les différents départements rattachés à la Direction.

Au bénéfice de cette structure, les officines offrent à leurs clients et patients une disponibilité accrue, optimisant leurs conseils et leurs services. Cette organisation centralisée permet également de garantir une offre et une palette de prestations communes à toutes les officines du groupe. Les offres complémentaires et spécialisées se déclinent de cas en cas, selon l'historique, l'emplacement de la pharmacie et les compétences ou les spécialités de l'équipe d'officine. Le pharmacien responsable conserve en outre l'indépendance déontologique dans le choix et l'orientation de son conseil, pour apporter à ses clients et patients un service optimum.

Principes. Les collaboratrices et collaborateurs du GROUPE CAPITOLE sont reconnus comme les promoteurs du succès. La Direction du groupe stimule leur motivation, valorise leurs compétences professionnelles et encourage leur fidélité, par le biais notamment de prestations salariales et sociales attractives ainsi que par un programme de formation professionnelle et continue performant.

Chaque officine travaille dans l'esprit du groupe et apporte aux autres ses compétences et son soutien. Chaque demande émanant d'une des pharmacies est traitée avec attention dans un esprit de collégialité.

L'attitude du GROUPE CAPITOLE vis-à-vis des autres acteurs du domaine de la santé est fondée sur le respect de la législation et des accords contractuels. Les relations des officines du groupe sont conformes en tous points à la pratique académique de la pharmacie et toutes ces activités s'exercent dans un souci constant d'économie face aux coûts de la santé.